

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

459-73

NUMÉRO

PRÉSENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT le Comité d'Etude
sur l'assurance-automobile

ATTENDU QUE le Comité d'Etude sur l'assurance-automobile a été constitué en vertu de l'arrêté en conseil numéro 1676 du 5 mai 1971 et que son mandat a été prolongé par l'arrêté en conseil numéro 1186 du 3 mai 1972;

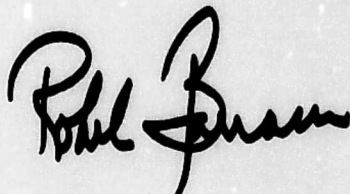
ATTENDU QUE monsieur Stephen J. Normand, secrétaire du Comité est décédé le 5 novembre 1972;

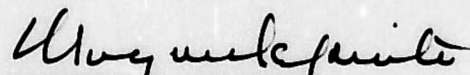
ATTENDU QU'il est opportun de nommer un nouveau secrétaire;

IL EST ORDONNE, sur la proposition du ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives:

QUE monsieur Germain Dion, avocat, de Québec, conseiller juridique au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, tout en demeurant dépendant du ministère de la Justice avec son traitement actuel, soit nommé, à compter du 15 janvier 1973, secrétaire dudit Comité d'Etude sur l'assurance-automobile.

Approuvé ce 14^e
jour de février 1973




LIEUTENANT-GOUVERNEUR